

Si les 2 places de stationnement sont occupées, possibilité d'utiliser, Avenue Albert Viger, côté Caisse d'Épargne :

- 1 place dépose minute pour la descente des passagers.

Salle Jean Brière,
Près de l'Office
de Tourisme

Avenue Albert Viger :

- 2 places pour le stationnement de cars de taille standard (longueur totale 30 m.)
- lieu de descente des passagers

Musée de la
marine de Loire

